



Objet : Procès-verbal de la 4^{ème} réunion du Conseil d'administration 2012-2013

Présenté aux : Membres de l'Association des étudiants en Droit (AED)

Par : Annie Kirouac

Date : Le mardi 13 novembre 2012

Lieu : Local en face de l'AED

0. Constatation du quorum

Administrateurs présents:

- Joey Hanna, Président
- Johanna Morteux, RepAC
- Jérémy Van Doorn, RepAC
- Camille Hartley, RepAC
- Vanessa Lapointe, RepAC
- Florence Gill-Joyal, RepAC
- Mathieu Harnois-Blouin, Représentant 2e année
- Camille Aubin, Représentante 2e année
- Bin Xia Zhang, Représentant 2e année
- Sédrik Valiquette, Représentant 3e année
- Martin Gariépy, Représentant 3e année
- Nicolas-Karl Perreault, Représentant 3e année
- David Collante, Représentant Conseil de Famille

Exécutants présents:

- Thomas Charest-Girard, Président
- Isabelle Nazon, Trésorière

1. Ouverture

David Collante propose l'ajout du point 10, il s'agit du point Varia.
Mathieu Harnois-Blouin appuie la proposition.
Ajout du point Varia à l'Ordre du jour.

Mathieu Harnois-Blouin propose l'adoption de l'ordre du jour amendé.
Vanessa Lapointe appuie la proposition.
Adoption de l'ordre du jour amendé à l'unanimité.

2. Rapport du président



Au niveau du Party de Noël, la vente de billets a débuté vendredi dernier. La vente continuera cette semaine et ensuite, elle sera faite de façon ponctuelle. Thomas n'est plus en contact avec le propriétaire, il contacte plutôt le gérant de l'Olympia. Il l'a rencontré vendredi dernier dans un autre contexte et il est très *sharp*. Avec la Salle, il ne devrait pas y avoir de problèmes.

Au niveau de l'externe, il y a eu l'AG spéciale. La participation des étudiants a été faible. Une position de gel a été votée. Les autres points n'ont pas pu être votés et l'AG a été ajournée au vendredi le 23 novembre. L'ODJ sera envoyé aujourd'hui aux étudiants afin de respecter le délai d'avis de convocation de 10 jours. Nous espérons avoir le quorum. Il s'agit de la seule date qui semblait convenir à l'ensemble des étudiants, soit les étudiants de la Section B qui terminera sa mi-session d'examens et les autres étudiants qui commenceront leurs examens finaux ensuite. Gabriel préparera son rapport une fois l'AG terminée.

La consultation en ligne est prête depuis 2 semaines. La première question qui a été posée concernait les frais de scolarité. La consultation a donné 73% pour une certaine hausse/indexation alors que l'AG a donné une position pour un gel des frais de scolarité. Des positions contradictoires sont donc adoptées (sondage VS assemblée générale). On explore la possibilité d'entreprendre un référendum.

Environ 170 étudiants ont voté en ligne alors que 60 étudiants se sont présentés à l'AG. Les gens sont inquiets au niveau de la confidentialité des sondages en ligne. Alexandre Morin, VP aux communications, va préparer un article qui paraîtra dans le prochain Pigeon Dissident afin d'expliquer le fonctionnement système de consultation en ligne et rassurer les étudiants sur la confidentialité des votes. Le code permanent sert seulement comme mot de passe pour s'assurer que chaque personne vote une seule fois, les résultats ne sont pas affiliés aux codes permanents. La première page sert à passer à travers la sécurité et la deuxième page est distincte.

Selon les Règlements de l'Université, il faudrait avoir le consentement des étudiants pour pouvoir utiliser les codes sous forme « p0 ». Avoir le consentement de tous les étudiants, c'est une tâche très fastidieuse. Claudéric pense à comment rendre le système encore plus sécuritaire.

Nicolas-Karl Perreault intervient. Notre seule façon d'avoir une position claire au sein du Sommet de l'Éducation est l'Assemblée générale. En regardant les résultats de la consultation en ligne, on voit la contradiction. Il y a une certaine dichotomie entre les deux systèmes, soit l'AG et le système de consultation en ligne, mais en même temps, ça nous permet de savoir qu'il y a un travail de mobilisation à faire. La perception de plusieurs étudiants et même des médias quant aux Assemblées générales est la suivante: Très rare que les positions en Assemblée générale reflètent la position des étudiants selon les médias.

L'AED fera peut-être un référendum en janvier. Nous ferons entériner le référendum par l'Assemblée générale préalablement. L'AG décide en fonction des résultats si elle appuie ou non un référendum. Nous aurons des tables dans le corridor pendant une semaine ou 3 jours et les étudiants puissent voter. Ça évite une sorte de

plénière où les gens viennent se bousculer pour dire leur opinion. Plusieurs étudiants ont déjà une position et souhaitent seulement voter, et non débattre. Les tables seront présentes toute la semaine alors que l'AG est seulement d'une durée d'une heure et demie.



Le rapport qu'on veut développer servira pour le Sommet de l'éducation. Nous avons moyen de faire une pression politique par nous-mêmes sans passer par la FAÉCUM. Mathieu Harnois-Blouin ne croit pas à la démocratie par le biais d'un référendum où l'étudiant coche oui ou non. Le débat constitue une étape importante. Toutefois, certains administrateurs répondent que les étudiants discutent du sujet depuis 2 ans.

La consultation en ligne quand les étudiants n'ont pas choisi les sujets fait en sorte que le système perd de sa valeur. Toutefois, la consultation en ligne n'a pas de valeur en soi, il s'agit d'un indicatif. Camille Aubin intervient. S'il y a un référendum, c'est le devoir de l'AED que les étudiants soient informés des différentes positions avant de voter sans quoi des groupes de pression peuvent être créés et influencer le vote des autres. À ce moment, la position devient moins représentative. L'AG du 23 novembre et le référendum en janvier donneront place à la discussion.

La Faculté n'a pas été mis au courant du vote qui a été pris contre la démission du Recteur Guy Breton. Des personnes qui n'étaient pas de l'exécutif étaient présents au sein du Conseil Central pour voter contre la démission du Recteur afin de représenter l'exécutif. L'exécutif est élu pour prendre de telles décisions, selon nos Règlements généraux. Camille Aubin mentionne qu'il s'agissait d'un gros vote, qu'il n'y avait bel et bien pas de temps pour procéder à une AG, mais il y a un C.A. qui n'a pas été complètement informé. Le C.A. aurait pu se prononcer et ça aurait permis de défendre davantage notre position en exposant le fait que nous avons consulté une autre instance de la Faculté. L'instance suprême est le C.A. selon nos RG, Mathieu Harnois-Blouin indique que le C.A. aurait pu entériner cette décision.

Depuis 1976, Droit UdeM prend des décisions en Congrès sans jamais les passer en AG. Thomas Charest-Girard mentionne que le C.A. n'est pas un organe décisionnel, mais plutôt de surveillance. L'AED est plutôt comme une association de service et non majoritairement de politique, Thomas considère qu'il y a des enjeux plus importants ailleurs, mais nous considérons le désir de nos étudiants à cet effet, soit d'être consultés sur de tels sujets. Nous étions dans l'impossibilité de faire une AG, et les associations ont amené la question de la démission de façon rapide afin que les Associations ne puissent se positionner. S'abstenir aurait été une mauvaise idée.

C'est le début des 4@7 à l'extérieur. Nous avons le premier 4@7 à l'Université ce mercredi le 14 novembre, il s'agit du cabinet Gowlings. Nous adoptons la même politique vestimentaire que l'an passé et nous appliquons la politique de Tolérance Zéro par rapport aux débordements. Nous avons perdu beaucoup de 4@7 à l'école, car les cabinets sont plus réfractaires à se déplacer, car ça coûte plus cher et c'est moins sérieux que dans leur cabinet. Nous avons cinq 4@7 à l'Université même cette année.



3. Tour de table des administrateurs

Sédrik Valiquette veut avoir des précisions concernant la prévision d'un surplus budgétaire de 25 000\$ pour l'année 2012-2013 alors que nous avons déjà un montant additionnel d'environ 20 000\$ pour l'année 2011-2012. Il ne s'agit pas d'un roulement constant. Thomas Charest-Girard répond qu'il s'agit d'un surplus monétaire accumulé par les années passées. Le comptable recommande d'avoir un tel coussin. Techniquement, il faut garder un fonds de roulement, celui-ci étant normalement de 10%, soit 30 000\$ en l'espèce. Le comptable demande à l'AED de garder un tel surplus en cas d'imprévus.

Les rénovations du Café Acquis ont été réalisées avec un tel surplus budgétaire par exemple. Aucun projet n'a été préparé en début d'année puisque le montant additionnel de 22 000\$ pour l'année 2011-2012 a été une surprise pour l'AED 2012-2013 cet été. C'est pourquoi nous avons décidé de faire un placement avec ce surplus. Il est simplement sécuritaire qu'on laisse cet argent dans des coffres. Le prochain exécutif peut se présenter avec un énorme projet en raison de ce surplus budgétaire, c'est à leur discrétion. Par exemple, la politique pour les cafés étudiants est revue par l'UdeM en ce qui concerne la tenue d'événements. Ça vaudra alors la peine d'investir dans un permis permanent pour pouvoir tenir nos événements. C'est une idée de projet. L'Université de Montréal est constamment en changement et avoir un surplus de 50 000\$ permet à notre Faculté de nous adapter.

4. Formation par l'avocat

La formation aux administrateurs est donnée par le conseiller juridique de la FAÉCUM. Le devoir de l'AED quant à la formation des administrateurs, prévu à l'article 35 des Règlements généraux, est donc rempli.

5. Retour Comité *ad hoc*

Un étudiant s'est présenté hier, soit le 12 novembre, pour la rencontre du comité *ad hoc*. Joey Hanna a commencé le rapport du comité *ad hoc* afin de rajouter ce qui se dit dans les réunions.

6. Party de Noël (huis clos)

Les ventes se passent généralement bien, il reste des tables. Les gens ont peur du parterre en raison du Party de Noël de l'an passé. Il faut passer le mot que l'expérience est très différente à l'Olympia qu'au sein de la salle de l'an passé. Le cocktail correspond seulement à une arrivée où les gens peuvent prendre un drink pour discuter avant le spectacle. Nous pouvons prendre également des photos, un photographe sera sur place.

7. Frais du comptable

Nos frais de comptable nous coûtent habituellement 4 000\$ par année, mais dû aux erreurs de l'an passé, ça a coûté 5 500\$. Nous dépassons ce poste budgétaire de 1 000\$ alors nous devons passer la décision en C.A. selon nos RG. Nous ne pouvons

toutefois rien y faire et nous sommes tenus devant la loi de produire des états financiers. La reconstruction a été fastidieuse.



Le C.A. résout de payer la facture du comptable avec l'augmentation de 1 500\$.

8. Ordinateur AED

Le point sera traité au prochain C.A.

9. Prochain C.A.

La convocation au prochain C.A. sera envoyée par courriel.

10. Varia

Vanessa Lapointe propose qu'une activité comme le Bowling soit réalisée le vendredi, et non le samedi.

11. Fermeture

Nicolas-Karl Perreault propose la fermeture de la réunion.
Johanna Mortreux appuie la proposition.
Fermeture du C.A. à 12h56.